

ENTRETIENS

C. Dumézil A. Rondepierre

C. DUMÉZIL : Notre association va entrer dans sa troisième année. Elle est issue de la dissolution de l'École Freudienne de Paris et comme on le sait, elle n'est pas la seule! Je vais essayer, nous allons essayer, A. Rondepierre et moi-même, en faisant le récit de sa fondation, en énonçant les principes, de faire apparaître le style spécifique des Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne.

Cette association s'origine donc d'un travail de Cartel, du travail d'un petit groupe de collègues, déjà réunis du temps de l'EFP et qui a continué dans le tohu-bohu qui a suivi la dissolution.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce terme de Cartel qui reste un peu énigmatique : nous ne disposons pas encore d'une théorie précise du Cartel, dont nous sentons bien cependant la possible adéquation à la réalité qu'il recouvre, c'est-à-dire au regroupement spontané de quelques personnes orientées, vectorisées sur un thème de recherche concernant la psychanalyse... La plupart des associations constituées comme nous dans la mouvance de l'EFP ont d'ailleurs conservé la pratique de ces petits groupes de travail (4 ou 5 + 1) et le signifiant lacanien qui les désigne.

Notre thème à nous relevait des diverses questions soulevées par ce que l'on appelait dans l'EFP «la passe»: une certaine procédure supposant toute une mise en jeu théorique à la fois sur la didactique et sur la fin de l'analyse et dont la proposition puis l'adoption avaient été des moments tout à fait décisifs - entre 1967 et 1969 - de l'histoire de l'EFP, soit un peu plus de dix ans avant sa dissolution.

Il y avait donc dans ce Cartel, outre André Rondepierre et moi-même, Jean Allouch, Diane Chauvelot, Christian Simatos. Est venu nous rejoindre assez rapidement mais dans un temps un peu second Claude Conté. Chacun de nous, ou presque, avait eu un rapport personnel avec l'expérience de la passe soit en temps que passeur, passant ou membre du jury d'agrément.

Nous étions donc réunis pour travailler cette question théorique et nous nous sommes trouvés pris, comme tous les autres Cartels existants, comme tous les membres de l'AFP, dans le mouvement qui a accompagné la fin de l'enseignement de Lacan, la dissolution de l'école et la mise en place un peu hâtive, rapide, d'une institution de rechange, d'une contre-expérience de l'AFP (comme il a pu être dit curieusement à l'époque), la question du rôle effectif de Lacan dans la mise en place et l'organisation de ces structures restant, comme le savent les acteurs ou les témoins directs de cette période, une question sans réponse assurée.

Eh bien, notre Cartel se réunissant sur les questions théoriques que j'ai indiquées, nous nous sommes aperçus que ces questions là avaient des conséquences politiques, au sens d'une politique de la psychanalyse, et que sans nous concerter, sans le moins du monde nous constituer comme groupe de pression, nous avons fait pendant tout un temps, un chemin commun et qu'indépendamment des positions théoriques non pas identiques mais très voisines qui étaient les nôtres en tant que membres du Cartel, nous nous sommes trouvés réagir aux événements, aux remous dus à l'évolution politique et juridique du lieu analytique lacanien, de façon suffisamment convergente pour que prennent corps peu à peu non pas encore un projet institutionnel mais des convictions communes, un accord sur un certain nombre de points essentiels pouvant y conduire.

D'abord il nous semblait que la cessation de l'enseignement de Lacan était un événement considérable : ce n'était pas seulement le silence puis la mort d'un grand homme, la fin d'un grand enseignement. Nous étions sensibles à la coïncidence entre la cessation de cet enseignement et la dissolution de l'AFP, la dissolution d'une institution socialement florissante et pléthorique, largement connue dans les communautés scientifiques du monde entier et dont Lacan n'a pas voulu qu'elle lui survive.

Nous avons été d'accord avec cette dissolution et avons soutenu le mouvement qui permit qu'elle aboutisse juridiquement le 27 Septembre 1980.

Mais nous nous sommes rendus compte très rapidement que nous ne pouvions pas situer notre travail dans le cadre des institutions proposées au nom de Lacan muet pour remplacer l'AFP. Nous n'étions pas seuls: la très grande majorité des psychanalystes de l'AFP (AME ou AE) très proches de Lacan ont adopté la même position.

La fonction de l'enseignement de Lacan avait sans doute eu pour eux comme pour nous une tout autre portée que celle d'en faire un label au service d'une cause militante.

En ce qui nous concerne, et c'est après coup que l'on peut dire cela, nous avons pensé qu'une institution, quelle qu'elle soit, pour la psychanalyse dans les années 1980, donc après Lacan, ne pouvait être ni une institution lacanienne, au sens de n'avoir pour référence qu'un corpus doctrinal « lacanien », ni bien sûr une institution qui ne tiendrait pas compte du renouveau décisif apporté à la psychanalyse par l'œuvre de Lacan, considérée dans son ensemble.

On se souvient qu'à l'époque, la circulation des informations entre les personnes donnait lieu à des échanges de textes et à un abondant courrier. Tout le monde ou presque y allait de son document, de sa réaction d'humeur ou de fond. Ça avait un petit air chinois de révolution culturelle.

Eh bien, nous avons envoyé un texte, par les voies ordinaires de l'époque, adressé à la collectivité analytique en panne d'institution, où était pour la première fois employé le terme de « Cartels Constituants ». Nous appelions les gens qui se réunissaient, qui réfléchissaient sur la situation, à se former en cartels constituants. C'était le 1 Février 1981.

Par ailleurs, il nous apparaissait, et c'est un autre point important, qu'il n'existait aucune personne, si prestigieuse et bien orientée qu'elle fût au regard des enjeux freudiens ou lacaniens, en mesure de mettre en place, seule ou avec un ou deux autres collègues, une institution nouvelle.

Personne pour dire ce « je fonde » qu'avait dit Lacan en son temps, pas plus une deux ou trois personnalités qu'un cartel.

Nous refusions cette forme de cooptation qui aurait signifié ceci : « moi, ou nous, reconnaissons comme pairs, comme psychanalystes un certain nombre de gens qui fondent avec moi, ou nous, une institution psychanalytique ».

Ça nous paraissait difficilement soutenable, erroné si nous voulions, à partir de cette institution à venir, et c'est la raison pour laquelle nous la projetions à terme, pour questionner de façon incisive et radicale ce qu'est la psychanalyse. Nous trouvions préférable de partir d'un rassemblement assez large de personnes qui ne soient pas au départ barrées par un titre de psychanalyste.

La certitude d'un être psychanalyste - de droit divin si l'on peut dire -, ou de droit universitaire, n'étant pas à nos yeux une position propice pour interroger sa pratique et la théorie qui s'en dégage.

Donc nous ne voulions pas de « cooptation de sages » mais, d'un autre côté, quelle alternative ?

C'est pour cela, nous le reconnaissons bien volontiers, que nous avons eu recours à une procédure quelque peu artificielle, qui nous paraît encore tout à fait soutenable, à défaut d'une meilleure idée.

En juin 1982, à l'occasion d'un colloque organisé conjointement avec la revue **Littoral**, sur le thème général de *l'Instance de la Lettre* et qui a rassemblé un nombre important de personnes - environ six cents - et qui était le premier grand rassemblement scientifique depuis la dissolution, nous avons programmé une demi-journée, la dernière, à un point sur l'institution.

A l'ensemble des personnes ainsi réunies sur un thème scientifique, notre cartel a fait la proposition suivante :

Nous invitons quiconque s'intéressait aux questions que pose la psychanalyse, analyste ou pas, à se réunir en Assemblée quatre mois plus tard, en Octobre 1982, et à préparer activement cette Assemblée par des prises de position écrites, diffusées préalablement à l'ensemble des inscrits.

Pour cette tâche il fallait un secrétaire qui a été J. Nassif, unanimement accepté à cette fonction.

Des textes, d'un maximum de cinq pages, mais parfois beaucoup plus courts, réflexions personnelles, souhaits, critiques, propositions institutionnelles, ont afflué au secrétariat provisoire qui les diffusait. En deux ou trois livraisons, une somme assez importante de documents a été adressée à chacun des inscrits. Durant cette période, le secrétaire était le seul à connaître le nom des auteurs, garant d'un anonymat temporaire qui a été levé lors de la tenue de l'Assemblée et qui semble avoir permis une grande liberté dans l'énoncé des propositions.

A la clôture des inscriptions, le 30 Septembre, 407 personnes avaient ainsi reçu 36 propositions représentant quelques 200 pages de textes. L'Assemblée, réunie le 16 Octobre, a comporté 320 votants, qui se sont essentiellement déterminés, à une large majorité, contre le principe d'une fondation de la future institution à partir d'une liste d'analystes préalablement cooptés, ce qui ne s'est jamais vu dans les sociétés d'analyse se réclamant de Freud. Il en résultait que les non-analystes feraient de plein droit partie de cette institution mais qu'une procédure - la passe, dans la théorie de Lacan - devait nécessairement être mise en œuvre pour reprendre la question du devenir analyste, question dont l'accès était enfin déblayé par la mise en suspens du titre même de psychanalyste.

Le principe d'une deuxième Assemblée ayant été voté, ainsi que la reprise de la procédure adoptée, 26 propositions étaient à nouveau diffusées. Après regroupement entre des proposants et recouplement entre leurs textes, trois propositions seulement furent soumises le 27 Novembre au vote; et c'est de la proposition majoritaire que sont issus nos statuts, sur lesquels une partie des suffrages exprimés en faveur des autres propositions a pu se reporter le 22 Janvier. 170 personnes, ayant pris connaissance du sérieux de la procédure et de deux courriers largement diffusés par le secrétariat provisoire de la future institution, ont rejoint les inscrits des précédentes Assemblées pour fonder collectivement ces «Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne» - 317 personnes.

On trouvera en annexe, outre le texte de la proposition majoritaire d'où sont donc issus nos statuts, les textes des deux autres propositions, minoritaires donc, dont les tenants ont choisi de se retirer, estimant impossible de se conformer plus avant à la règle du jeu proposée à tous et acceptée par la majorité.

Après ce vote acquis par une majorité significative, l'Assemblée s'est donc renvoyée à une autre Assemblée, le 22 Janvier 1983, au cours de laquelle ont été présentés les statuts de l'Association rédigés en la forme juridique.

Ces statuts ne ressemblent guère aux modèles courants des associations loi de 1901. Plusieurs points me semblent mériter d'être soulignés:

- le mode particulier de fondation, où fut demandée l'apposition de la signature de chacun des membres sur un exemplaire des statuts déposé ensuite chez un notaire, équivalent de la déclaration de l'état civil après une naissance : le véritable « nom du père » des Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne, c'est cette série de noms au bas de nos statuts.

Ainsi étaient confirmés de façon quelque peu spectaculaire et solennelle nos principes de départ : pas de liste d'analystes au départ de l'institution et pas de cooptation entre analystes comme membres fondateurs.

- l'absence d'un conseil d'administration : l'instance responsable étant l'Assemblée générale des membres déléguant ses pouvoirs dans l'intervalle des sessions à deux Coordonnants élus pour deux ans et non rééligibles dans les mêmes fonctions les deux années suivantes.

- l'adoption effective du principe d'une rotation assez rapide des personnes élues aux postes de responsabilité.

- l'intégration de ces responsables à un ensemble de rouages dédoublés constituant des unités de proposition et de réflexion aux différents temps du fonctionnement institutionnel.

- les tâches exécutives nécessitant le truchement d'une coordination étant précisément assurées par les deux coordonnants élus par l'Assemblée et responsables juridiquement.

On trouvera en annexe le texte de nos statuts qui explicitent donc de façon détaillée un projet de fonctionnement autour de quelques principes qui sont ceux là même qui ont recueilli

l'adhésion des 317 membres fondateurs.

Deux de nos collègues, qui étaient membres du cartel initial, n'ont pas franchi ce pas fondateur et n'ont pas signé ces statuts.

Je rappellerai les arguments développés notamment par J. Allouch et quelques autres au moment de leur retrait:

- l'absence de manifeste doctrinal explicite susceptible d'entraîner l'adhésion raisonnée des fondateurs : ce caractère de manifeste doctrinal était refusé à nos principes de fonctionnement et à nos statuts, assimilés à un simple organigramme pouvant être facilement tourné, comme le sont souvent organigrammes et statuts juridiques.

Sur la question du manifeste théorique fondateur, il faut tout de même rappeler qu'avec J. Allouch, puisqu'il faisait partie du cartel initial, nous en avons débattu depuis très longtemps et qu'il nous semblait en effet que ce serait une bonne chose, si nous arrivions à écrire un texte suffisamment précis et étayé, suffisamment cohérent et aussi novateur pour être proposé à l'adhésion d'une Assemblée.

Nous y avons passé des heures, des soirées et même un week-end tout entier non-stop, à six personnes, dans une sorte de brainstorming épuisant.

Eh bien, à force de déplacer des virgules, de résumer des positions, de tenter de les accorder, de mettre entre parenthèses les différends sur tel ou tel point, cette montagne de textes a accouché d'une souris, c'est-à-dire d'un écrit dans lequel personne ne reconnaissait sa mise. Nous nous sommes honnêtement demandés si ce résultat dérisoire était le fait d'une incapacité ou d'une incompétence. Ce n'était pas le cas, je crois. Ce qui nous inclinait à le penser, c'est qu'autour de nous d'autres groupes étaient à la tâche d'entreprendre une telle démarche et que, eux aussi, se retrouvaient victimes de ces manipulations du texte donnant, à force de réductions et de compromissions, un écrit où on reconnaît bien de l'analyse, du Freud et du Lacan, mais où, à coup sûr, on ne reconnaît pas d'enjeu. On y retrouvait sans doute des préceptes, mais plus au sens moral qu'au sens d'une éthique de la psychanalyse, et pour ce qui est d'un enjeu suffisamment mobilisateur, bref qui soit à la hauteur du moment dans lequel se produit un projet de fondation, il faisait inmanquablement défaut.

Fallait-il alors nous taire, retourner à nos jardins, et faire notre métier pour autant qu'on puisse le faire sans institution. C'était bien la question. Nous y répondions par la négative, c'est pourquoi nous nous sommes tenus au procédé que je vous ai indiqué.

- autre argument : la question de la nomination - analyste - à l'issue de la procédure de la passe. C'est une vraie question théorique. André Rondepierre ou moi-même l'évoquerons plus loin. A moi, en tout cas, son suspens, son ajournement à un temps second de l'expérience institutionnelle continue d'apparaître comme une absolue et sage nécessité, si l'on ne voulait pas préjuger des résultats de l'expérience avant même de l'engager.

- enfin, autre sévère critique qui nous fut adressée de divers côtés à propos des votes intervenus lors de nos Assemblées successives : la psychanalyse, ce n'est pas quelque chose que l'on peut traiter démocratiquement. Nous sommes là-dessus évidemment bien d'accord; il nous a paru néanmoins que ce qu'il s'agissait de soumettre au vote ou à l'élection, ce n'était pas la psychanalyse. C'était un mode de rassemblement de gens concernés à divers titres par la psychanalyse, en indiquant d'une façon concrète et fort sérieuse que nous ne placions pas

l'institution en voie de fondation sous le nom de quelqu'un. Nous n'évitions évidemment pas les effets de transfert mais les répartissions sans doute autrement que dans la cristallisation sur un, deux ou trois, d'une façon bien plus propice à ce que puisse être radicalement reposée la question de la psychanalyse et de son institution.

Outre les critiques ou les griefs que je viens de résumer il est probable que l'on doive imputer la défection des partisans des propositions minoritaire surtout de ceux de la proposition B qui n'avait rien d'incompatible avec la nôtre à un mouvement de recul devant l'imminence d'une mise en acte effective d'une expérience institutionnelle.

Je ne suis pas encore au bout de cet historique mais il me semble qu'il est temps maintenant d'entendre André Rondepierre.

A. RONDEPIERRE : On entend dans le propos de C. Dumézil, jouer au fil de l'histoire de l'E.F.P. et de notre propre histoire, un peu avant et depuis la dissolution, les termes de Cartel et de Passe.

Nous... (première question : ce nous), nous étions, au départ, un de ces petits groupes que l'on nommait cartels depuis que Lacan avait introduit ce signifiant dans l'acte de fondation de l'E.F.P.

Nommé cartel... (deuxième question: cette nomination),

constitué... (troisième question: de qui ou de quoi, par qui ou par quoi ; personnes ? individus ? partenaires ?, - évitons pour l'instant de parler de sujets, surtout au pluriel -), constitué par l'intérêt de chacun pour la Passe et plus généralement pour ce que, entre nous (il s'agit maintenant du nous-autres, les dits-analystes), nous appelons « la question de la didactique ».

Question qui se forme dans ce moment constituant de l'analyse entre les deux temps les plus exemplaires pour sa structure (comme aux échecs, dit Lacan), le début et la fin d'une (une par une) analyse.

Au commencement de la psychanalyse - et de chaque analyse -, est le transfert; au commencement d'un de ces petits groupes aussi. Lacan le catégorise, en ce cas, en l'intitulant « transfert de travail », mais n'en dit pas beaucoup plus.

Et à la fin ? Qu'est-ce qui finit ? Et qu'est-ce qui n'en finit pas ?

C'est très artificiellement que nous devons évoquer tour à tour la cure analytique et son institution, plus artificiellement encore la pratique et la théorie de la psychanalyse, en traitant séparément et donc successivement de ces deux propositions lacaniennes, Passe et Cartels.

J'évoquerai donc d'abord le Cartel.

J'aurai à utiliser un certain nombre de citations que la transcription de ces entretiens me permet de noter simplement entre guillemets, sans avoir à citer à chaque fois le nom de Lacan ou les principaux textes auxquels ces citations sont empruntées:

- *Situation de la Psychanalyse et formation des psychanalystes en 1956 (Écrits)* dont Lacan conseille la lecture avant celle de *sa Proposition du 9 Octobre 1967* sur le psychanalyste de l'école que l'on trouvera dans l'Annuaire de l'E.F.P. 1977, ainsi que *L'Acte de fondation de l'E.F.P. 1963* ; Le discours de clôture des *journées des Cartels* Avril 1975

(Lettres de l'École Freudienne n° 18). Enfin, les deux derniers séminaires de l'année 1974-75, *R.S.I.*

Nous: Première question.

C. Dumézil a rappelé les noms propres des personnes qui constituaient ce nommé cartel. Nous nous étions rencontrés pour quantité de raisons dont la plupart sont restées, comme toujours en ce cas, parfaitement opaques.

Dans *R.S.I.*, séminaire du 15.4.75, qui fait suite aux journées des Cartels de l'École Freudienne, on entend défiler dans le vertige du nœud bo, borro, borroméen, selon l'humeur de Lacan

Le non-rapport sexuel, le non rapport du couple, le désir et la demande, l'homo et l'hétérozygotisme qui détermine la répartition entre mâles et femelles de façon différente suivant les espèces, l'impair qui commence à trois, l'amour comme hainamoration, l'amour, qui au delà de la limite du nœud borroméen, « s'obstine, parce qu'il y a du Réel, dans l'affaire », l'Inconscient « pour tout dire en tant que Réel troué »... Je n'en suis qu'à la page 4 du onzième séminaire de cette année-là. Encore n'ai-je évoqué que ce qui me paraissait marquant; il est évident que parmi « nous », d'autres éléments font signe; évident aussi qu'il y a de l'Inconscient en jeu dans ces rencontres et que c'est précisément pour cela que nous ne pouvons pas dire « nous ».

Alors, comme :

1°) tout nœud social ne se constitue que du non-rapport sexuel comme trou : pas de deux au moins,

2°) « même si vous n'êtes que trois, ça fera quatre », d'où la nécessité de la « plus une » personne; car c'est en « retirant une réelle que le groupe sera dénoué »,

3°) si la nomination est la seule chose qui fasse trou,

4°) si je l'accouple, ce nom du nommant, ce « nom de Père », au Symbolique, pour en faire le + 1,

alors, on comprend que, si ce plus-un-nom-du-Père vient à manquer, et si le groupe auquel il manque était borroméen au départ, alors la folie est à l'arrivée.

Voici donc chacun mis dans le cas de prendre ou de reprendre la parole à la première personne, au risque de délirer.

Autant dire que si le cartel est un nœud borro, il met chacun devant soit l'impossibilité de dire « nous », soit l'impossibilité de devenir fou, s'il n'a pas accès à la folie, s'il est névrosé par exemple, ou l'impossibilité d'en sortir, s'il ne l'est pas. Ça peut en dire long sur un traitement possible de la psychose, mais ça n'est pas exactement notre propos ici. « Est-ce que ça veut dire que je pense que, comme le nœud borroméen, il y en a trois qui doivent incarner le Symbolique, l'Imaginaire et le Réel... ouais... la question pourrait se poser après tout, je pourrais être dingue ». Si Lacan ironise ici, c'est bel et bien que la question lui a été posée, je pourrais en témoigner.

Mais si le cartel ne peut être borroméen, est-il encore un cartel ?

En effet, une autre chaîne, du type olympique, du type de la névrose, ça peut parfaitement commencer à deux plus un et se finir à deux noués comme le sont le désir et la demande par exemple. L'une des conditions nécessaires du cartel (qui est le « au moins 3 plus 1 ») ne s'y trouvant pas réalisée, la réponse est non.

Voilà où nous en sommes en 1975 après la journée des Cartels de l'E.F.P.

Revenons en arrière. C'est à dire à ma deuxième question: le « nommé » cartel.

Dans l'Acte de fondation de l'E.F.P., il est défini, remarquons-le au passage, avant d'être nommé. S'il en était besoin, cela rappellerait qu'il ne suffit pas de nommer pour que la nomination fasse acte; ou encore que, si, par nommer on entend faire acte qui fera exister ce que l'on nomme, cela nécessite que ce que l'on nomme ait place. Il ne suffit pas de nommer pour que cette place existe. On pourra baptiser tout ce que l'on voudra - et il existe des frénésies pathologiques de ce genre : délire des créateurs qui peuvent atteindre, pourquoi pas, à l'autocréation - ça ne fera pas acte pour autant, cela fera-t-il nom ? Je reprendrai cette question ailleurs, à propos de la nomination, imaginaire, symbolique et même réelle (dernier séminaire de R.S.I.).

Donc, en 1964, Lacan part d'un petit groupe qu'il conçoit comme l'élément producteur de sa nouvelle école. Trois au moins, cinq au plus, « quatre étant la juste mesure », plus une « chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun ». Après un certain temps, les éléments d'un groupe se verront proposer (par qui, par quoi ?) de permuter dans un autre. J'ai déjà cité en partie la phrase suivante, que je complète ici : « ceci n'implique nullement une hiérarchie la tête en bas, mais une *organisation circulaire* dont le perfectionnement, facile à programmer, s'affirmera à l'expérience ». Expérience ratée comme nous savons.

J'en arrive à ma troisième question : petits groupes constitués, de qui ou de quoi, par qui ou par quoi?

De qui ou de quoi?

« De personnes » dit Lacan; mais qu'est-ce qu'une personne?

La statue du commandeur est-elle une personne ? Assurément, puisque c'est un masque pour une voix, et quelle voix ! Une voix de basse qui doit satisfaire au choix le plus exigeant, malgré la brièveté du rôle.

Don Juan est-il une personne ? C'est même un héros, qui, comme tous les héros, est prisonnier de son personnage, jusqu'au terme de son mandat divin.

Leporello est-il une personne ? C'est exactement ce qu'il est, au sens commun du terme : une personne comme une autre. Il faut une sensible différence de tessiture entre ces deux dernières voix de baryton, pour faire valoir tout le relief de ce trio final.

Et la plus une, alors ? Elle ne manque pas, mais c'est « une plus une », jusqu'à *mille e tre* et au delà, jusqu'à ce que mort s'en suive, celle du héros: donc il ne s'agit pas d'un cartel, on s'en serait douté, mais de l'élément d'un ordre dont l'avant est ordre religieux.

C'est l'écriture de ce qui fut probablement un moment fécond au sens fort du terme, rien à voir avec l'expression de la « personnalité totale », du pur Mozart.

Pour Molière, c'est une autre histoire. Et pour nous, une autre encore ; nous n'étions pas spécialement sujets à ces sortes de moments, ni non plus constituants - pas plus que les autres d'ailleurs - d'un cartel conforme à la définition qu'en donnait Lacan en 1964.

Onze années plus tard, les journées des Cartels témoignent de l'embarras général des membres de l'E.F.P., quand il s'agit pour chacun de rendre compte de son expérience en cette délicate matière, et même de commenter les termes de la définition initiale. Pourquoi au moins trois, pas plus de six, qu'est-ce que le « plus-un », ou la « plus une personne »? On imagine à tout va. Et simplement pour rappeler qu'une personne, fût-elle en plus, n'est pas ce que l'on pourrait croire, Lacan donne cette indication

« Ça pourrait quand même se soutenir qu'une personne pouvant être considérée essentiellement comme ce qui est substance pour une pensée, c'est-à-dire ce qui est substance qu'on appelle pensante, il n'est pas exclu qu'on puisse pousser les choses assez loin que

d'identifier la mathématique à une personne ».

On était, on le voit, invité à rompre avec des habitudes mentales; le cartel, depuis la fondation de l'E.F.P., était là pour cela. Mais le défaut d'explicitation de son mode de fonctionnement et les résistances suscitées par sa modélisation comme formation de l'Inconscient qui l'avaient rendu peu applicable, avaient entraîné une certaine désaffection pour cette modalité institutionnelle inédite, bien qu'en contrepartie, l'intérêt théorique qu'elle avait soulevé fût toujours aussi vivace. Le nom de Cartel était toujours aussi vivace (si cela peut se dire d'un nom qui suscite de l'intérêt), c'est pourquoi ce nom, je l'ai dit, servait de travestissement aux nombreux petits groupes de l'École.

La question est maintenant de savoir par qui et par quoi ces petits groupes s'étaient trouvés formés, bien avant d'ailleurs que le nom de cartel leur soit donné en même temps qu'une règle de jeu institutionnel.

Il nous faut donc, pour saisir la genèse de ces formations, revenir à une période antérieure à celle de la fondation de l'E.F.P., où l'on n'en est pas encore à mettre au point une forme organique circulaire, homéomorphe de l'ICS freudien et, si vous me permettez, « travailleuse » comme lui. Ce qui nous ramène au temps de l'analyse de ce que Lacan nommait les Sociétés (de psychanalyse) existantes (puisque l'E.F.P. n'existait pas encore).

Leur structure est simple et tout à fait traditionnelle. Sous l'étiquette de sociétés savantes, cherchant au besoin à se faire reconnaître d'utilité publique, elles fonctionnent comme des sociétés initiatiques où l'accès à un grade est argué d'un temps de formation, l'ensemble portant le nom trompeur de cursus, la course s'y déroulant selon un processus de forme linéaire et généralement rectiligne., beaucoup plus exemplaires qu'une multinationale-type pour alerter l'humour d'un Lacan, qui se substitue ici à un Peter (celui du principe).

Chaque niveau s'y spécifie de donner lieu à une variété particulière d'incompétence ; Rappelons-nous les Biens Nécessaires, les Petits Souliers, les Suffisances, les Béatitudes... j'abrège, je passe l'analyse détaillée du mode de fonctionnement des uns par rapport aux autres. Le constat global est le suivant: nullité au poste de commande, improductivité de l'ensemble, idéal de conformité du groupe à un modèle, réduit de Freud au freudisme, d'où il s'ensuit un défaut de prise en compte de l'apport de chaque analyse, un mode de fondation cooptatif, la balance établie entre une Suffisance cantonnée dans le silence et une Nécessité de discours sans fin, où, tout finissant par s'équivaloir, selon un mode de réduction que j'ai qualifié d'hystérique, l'ordre régnant, à la façon caricaturale du milieu hystérisé, sinon hystérique, des analystes, n'est pas exemplaire des thèses de Popper, mais plutôt de celles de Feyerabend: une théorie peut en remplacer une autre sans pour autant que cette dernière ait été falsifiée par une expérience ; d'où il résulte qu'une théorie « au pouvoir » peut parfaitement ne pas être menacée par des faits qui lui sont inintégrables.

Ici, selon Lacan, c'est l'inconsistance même qui est la condition de l'accès au pouvoir, pour qui passe outre l'obscène férocité surmoïque dont ne peuvent qu'être affublés les « aînés », transformés en initiateurs et en juges. Au cours des numéros suivants, nous aurons à étudier de près ces structures. Je me contenterai, pour l'instant, de noter que chacune des classes résultant de ce dispositif est constituée non d'individus ou de personnes (si l'on y tient), mais de petits groupes. Je repère là un simple fait : une des manières de tenir, pour ces sociétés, c'est « l'entre-soi

Il faut, à quelques uns, faire salon et s'assurer, non pas de savoir de quoi l'on parle, mais d'être accordés sur ce qu'il faut en dire.

Les Suffisances, pas plus que les Petits Souliers, ni que les Béatitudes, n'ont d'existence singulière.

Quelquefois, au mieux, ces petits groupes travaillent, travaillent à se conformer, disions-nous, à la façon des étudiants, en médecine par exemple, qui se préparent à un examen (ou même à un concours: ce qui peut à l'usage s'avérer paradoxal), en se réunissant en petits groupes que l'on appelle des « sous-colles ». Avant, comme après l'École, les sous-colles. On se souvient de la « colle de l'école », un de ces mots de Lacan dont la foule s'emparait pour le faire tourner au grotesque du mot d'ordre : *Delenda*, on a des lettres, et vive la dissolution ! Il fallut du temps pour que quelqu'un vînt à s'aviser que « dissolution » est le nom d'une colle pour chambres à air, lesquelles pullulaient pourtant dans l'imaginaire, depuis que Lacan faisait des nœuds avec des tores.

Ce sont ces petits groupes-là que Lacan, en 1964, entend transformer; en quoi consiste cette transformation ?

Il faut, pour l'analyser, se rappeler que dans le texte de 1956, la notion de l'UN EN PLUS est tout à fait essentielle pour définir notamment la place de la Suffisance au centre d'une institution réservée, rappelons-le, aux seuls analystes et construite pour régler les modalités de leur « conception ». En 1964, cette notion se retrouve transformée en « le plus-un » du cartel, lequel n'est pas proposé aux seuls analystes ou analysants, quel que soit le point où ils se trouveraient situés dans le cursus préétabli des sociétés de l'I.P.A., mais aussi aux non-analystes qui sont conviés ainsi à jouer un rôle tout à fait nouveau dans l'élaboration de l'analyse.

A chacun d'opérer sa lecture à partir de ces pointages. J'indique seulement dans ce qui suit à quoi aboutit la mienne, qui s'est opérée depuis plus de quinze ans, le plus souvent à l'aide de différents « cartels », ceux auxquels j'avais donné le nom de « cartels d'enseignement », ce qui souleva de nombreuses contestations au sein de l'E.F.P. Pourtant, leur fonction de production étant clairement définie, on ne voit pas comment nommer autrement ce type de production que comme enseignement de la psychanalyse, et cela, en décalage complet avec les modèles universitaires courants, qui clivent les fonctions d'étude, de recherche et d'enseignement.

Non moins clairement indiqué à plusieurs reprises par Lacan, l'usage que l'on peut en faire : il permet à chacun de ses membres d'opérer avec lui, ce qui exclut la nécessité d'une production collective, au demeurant impraticable (C. Dumézil rappelait tout à l'heure une de ces vaines tentatives). Ce qui devrait idéalement exclure aussi l'usage du plagiat, parce qu'il n'est, en somme, qu'une forme avouée et mensongère tout à la fois d'identification à quelque dépossédé, constitué ainsi, fût-ce à son corps défendant, en possesseur : c'est la possession, au double sens, du leader. A celui qui s'en trouve menacé d'esquiver au bon moment - s'il entend s'en tenir à la pratique de l'analyse plutôt qu'à celle d'un simulacre de pouvoir politique - . Au cartel d'en être prévenu pour pallier le retour des équivalences, hystériques là encore, qui tendraient à réduire à la maîtrise la plus-une personne.

Le cartel, ou quelque chose qui s'inspire de sa théorie, apparaissait comme moyen à tenter pour sortir d'une situation intenable, conditionnée par une conception linéaire de la formation des analystes, au bout de laquelle on ne peut que rencontrer Freud, impossible analyste-analysant, ou analyste préalablement analysé, premier, Freud paradoxal, réduit (toujours hystériquement) à occuper la place du mythe ou du mystère divin : ce que l'on nomme emphatiquement, pour ne rien dire, un «génie». Après lui, au moins pour les lacaniens,

Lacan, autre génie, autre mystère, autre paradoxe.

Cet irrespect idolâtre aurait une fonction, la même que celle de ces petits groupes complices, une fonction de défense, d'aveuglement contre ce que l'on peut appeler, après Freud, une formation de l'Inconscient et, après Lacan, un fait de structure. En l'occurrence (c'est mon hypothèse), ce fait-ci : au commencement de la psychanalyse, il n'y a pas Freud, mais le transfert, ce qui implique, comme l'œdipe même, non pas une structure à trois termes, mais à au moins trois termes. Il suffit de lire les propos échangés entre Freud et Fliess, pour se convaincre que Freud lui-même s'en était parfaitement aperçu. Quand il évoque, sur le ton de la plainte, l'impossible de l'autoanalyse, ou encore, dans la *Science des rêves*, quand il isole, à travers plusieurs de ses rêves, cette problématique, on a toujours affaire à au moins trois termes : par exemple, Fliess, Freud et l'un de ses patients, pas quelconque, au moins un, un par un de ses patients hystériques ou hystérisables.

«Mon autoanalyse reste interrompue. J'en ai maintenant compris la raison. C'est parce que je ne puis que m'analyser moi-même en me servant de connaissances objectivement acquises (comme un étranger). Une vraie autoanalyse est impossible, sans quoi il n'y aurait pas de maladie». Il suffit de remplacer ici «maladie» par «transfert» (comme condition nécessaire de l'analyse), pour que cette obscure déduction s'éclaire tant soit peu.

Si l'on peut tout à fait s'accorder sur ce que O. Mannoni fait valoir, à l'origine de l'analyse, du caractère transférentiel de la relation Fliess-Freud, au moment où ce dernier rédige ces lignes, et sur le rôle prévalent de cet ensemble Fliess-Freud tel ou tel de ses analysants (ensemble qui d'ailleurs fait suite à d'autres, où nous retrouverions notamment Charcot et Breuer), ça n'est, précisément pour cela, en rien une analyse originelle, ça n'est pas une analyse du tout. L'analyse proprement dite commence après, avec le plus-un à (ou de) cet au-moins-trois du commencement, à savoir tel analysant devenant « à son tour ». analyste.

Au commencement est l'institution analytique, sans laquelle, au demeurant, rien ne peut être conceptualisé du transfert, sans laquelle le nom de transfert n'a pas lieu d'être.

Ce point de vue n'aurait aucune raison d'être préféré à un autre, s'il n'impliquait une théorie de l'Inconscient telle qu'elle est avancée par Freud, notamment à propos de l'œdipe, et formalisée par Lacan, très tôt dans son enseignement, mais de façon plus radicale vers sa fin, avec le concept de trou, qui est la conséquence de la mise à plat du nœud borroméen.

Au commencement est l'institution de l'Inconscient?

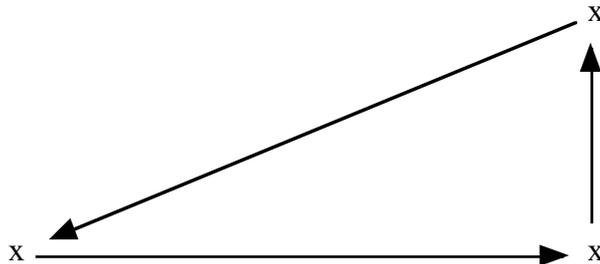
Il y a actuellement une certaine allergie au borro et à la logique, que je devrai affronter néanmoins pendant quelques paragraphes pour ne pas rester dans l'approximation ou la pétition de principe.

J'ai fait une année de séminaire aux Horticulteurs (cf. chronologie), pour traiter cette question à partir du paradoxe, ce qui nécessitait, bien entendu, la mise en jeu de la logique et le rappel de l'histoire de la crise des sciences fondamentales contemporaine de la naissance de la psychanalyse.

Je montrais comment le déclin du complexe d'Œdipe (*Der Untergang des Ödipuskomplexes*, 1924), comme soubassement d'une théorie du refoulement après 1920, et ses correspondances cliniques (constituées notamment par les fantasmes de la vie amoureuse isolés par Freud en 1910 à partir d'*Un type particulier de choix d'objet chez l'homme*) impliquaient une structure formelle constituée de la façon suivante:

Trois points connectés en chaîne bouclée sur elle-même, revenant à son point de départ quel qu'il soit : d'où il résulte un 3 qui se réduit (toujours hystériquement) à 1, c'est-à-dire à rien, rien de connectable, et qui, de ce fait, sombre sous l'horizon (*Untergang*) de PICS.

CROQUIS 1



Dans la succession des étapes fantasmatiques relevées par Freud en 1910, cela revient, après avoir occupé successivement toutes les positions imaginables de l'Œdipe, à constituer entre elles une sorte d'équivalence absolue dont l'ultime possibilité d'en imaginer quoi que ce soit pousse à ce que «toutes les pulsions, de tendresse, de reconnaissance, de concupiscence, de défi, d'autonomie soient satisfaites par l'unique désir d'être son propre père».

On peut dire autrement le désir d'être son propre analyste et se souvenir des thèmes d'autoengendrement fréquemment rencontrés dans certaines structures psychotiques.

Au deuxième semestre de l'année suivante, aux Horticulteurs toujours, je reprenais la question du paradoxe sous le titre de «Transferts et paradoxes : la solution masochiste».

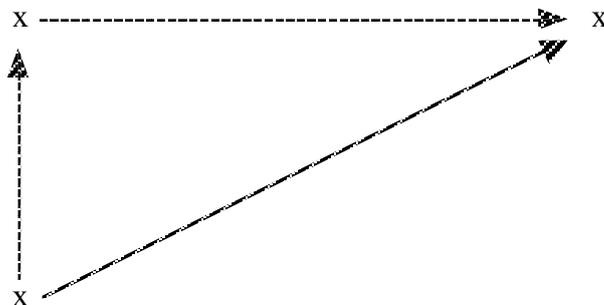
Je rappelais la base théorique que j'avais proposée à la discussion au cours de la réunion de l'hôtel Pont Royal (voir chronologie : 26 mars 1981) sous le titre: «Actualité du paradoxe de l'analyste», développée au cours de l'année suivante 1981/82 en séminaire sous le titre : «Transferts et paradoxes : du peu d'obligation et de la nécessité d'une institution pour la psychanalyse», exposé au Colloque « Instance de la Lettre » (voir chronologie : 20 juin 1982). Après avoir montré comment toutes les solutions du paradoxe, de B. Russel à W.V.O. Quine, revenaient à instaurer - que ce soit au niveau de l'élément, de l'ensemble, ou même du statut de l'écriture formelle -, la mise en jeu de constituants hétérogènes dans chacune de ces théories, j'isolais cette notion d'hétérogénéité pour indiquer en quoi elle était inadéquate (même peut-être pour traduire, comme on le fait habituellement, dans la Critique de la Raison Pure, par Synthèse de l'Hétérogène « *Ungleichartig(en)* » (l'hétéros, l'autre de deux, un «l'un-l'autre», peut suggérer entre deux termes une complémentarité qui n'est pas de mise ici non plus).

Avant de poursuivre, il me faut préciser que ces quelques réflexions et hypothèses de travail à propos du cartel ne représentent en rien une production collective et moins encore une proposition doctrinale émanant d'un cartel destinée à provoquer un ralliement. Elles représentent une simple indication sur ma participation personnelle à un enseignement à partir d'un travail de cartel. Cela deviendra plus explicite encore au cours des années suivantes 83/84

et 84/85. J'y reviendrai en conclusion.

Je reprends. On peut montrer comment, en prenant appui de la formalisation lacanienne du discours, il faut combiner un groupe de 3 points, connectés en chaîne fermée, avec un autre groupe de 3 points, connectés de la seule autre façon possible entre 3 points, et qui a la forme d'un foncteur universel,

CROQUIS 2



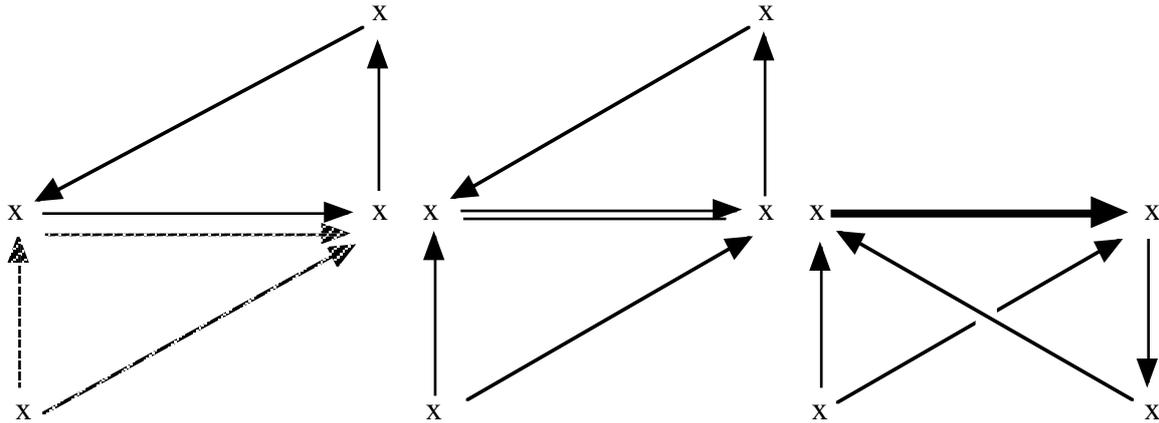
pour maintenir «ouvert» (irréductible à 1, « irrefouable ») ce «3» avec un quatrième (1).

(1) Pourquoi cet emprunt à la théorie des catégories ? Pourquoi un foncteur universel ?

Pour répondre, sans doute, à la suggestion freudienne de « l'Universel de l'Edipe », doublée de l'indication lacanienne du « pas d'univers du discours ».

Ainsi la reconstruction de cette combinatoire du discours selon Lacan, met en jeu un premier système d'écriture (cf. 1er schéma), où les flèches peuvent être assimilées à des connecteurs logiques, implicationnels par exemple, et un deuxième système d'écriture (cf. 2 schéma) où les flèches sont des morphismes, de telle sorte que la flèche commune aux deux schémas est elle-même de nature hétérogène ou, si l'on refuse cette qualification, est assimilable, si l'on préfère jouer avec le vocabulaire lacanien, à une coupure. La coupure, très tôt invoquée dans l'enseignement de Lacan, assurément suggérée par le « laissé pour compte freudien de la castration », inscrite dans l'engendrement de l'Autre avec un grand A, Autre barré (\bar{A}), comme « signifiant du caractère », que nous qualifierons d'allogène (plutôt qu'hétérogène) de la structure (structure, pour dire synthèse lacanienne de l'*Ungleichartig*)... espérons que personne ne pourra plus douter après cela que ces propos sont à laisser à la seule responsabilité de leur auteur!

CROQUIS 3



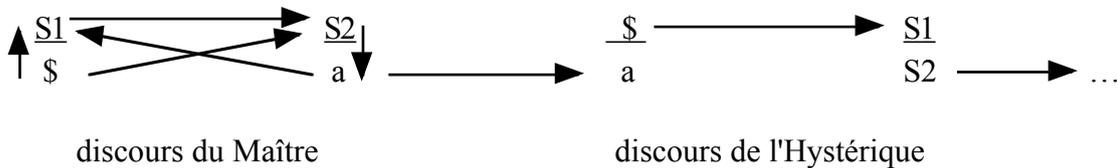
On peut aussi considérer la figure ainsi réalisée comme la représentation d'une surface topologique (en l'occurrence une bouteille de Klein); une coupure opérée suivant la ligne de jonction des deux triangles qui composent cette surface, réalise une bande de Moëbius. (cf. entre autres, Séminaire 1961/62 L'Identification.)

On parvient à l'écriture du discours, par les transformations suivantes : l'inscription, sur cet ensemble de connections, d'un groupe de 4 termes susceptibles de permuter toujours dans le même ordre : en l'occurrence, il s'agit des 4 termes de la batterie minimale de la structure lacanienne :

$$\begin{array}{cc} \underline{S1} & \underline{S2} \\ \$ & a \end{array}$$

$$S1 \text{ ----> } S2 \text{ ----> } a \text{ ----> } \$ \text{ ----> } S1 \dots$$

la structure discursive se trouvera donc ainsi constituée :



Au moins trois, plus un : On voit que cette combinatoire - qui va permettre de différencier quatre discours au moins, nommés par Lacan: discours du Maître, de l'Hystérique, de l'Universitaire et de l'Analyste - nécessite ce quatrième, le discours de l'Analyste, dernier venu, pour tenir, c'est-à-dire pour que ce qui se transfère entre les trois autres et aussi ce quatrième, soit analysable. Pas de transfert, (pas même de concept possible de transfert), sans analyse possible de ce qui s'échange (échange de lettres et de places) entre discours (ou éthiques, ou liens sociaux) constitués, c'est-à-dire écrits. Au moins dans cette acception, pas de transfert sans écriture.

Pas de refoulement. nous l'avons dit, sans une «désécriture», une «déformalisation», au moins au sens logique, une éclipse du connecteur comme de son support binaire (c'est pointé aussi par Derrida), voir plus haut le Déclin de l'OEdepe.

Pas d'ICS, c'est-à-dire de topique de l'Inconscient, sans le refoulé et ce que l'on peut nommer, parce qu'il a place ici, l'« irrefoulable »; soit ce qui reste inconscient de l'Inconscient, et qui est en cause dans la fonction du refoulement primaire. C'est là où réside la difficulté de la conceptualisation de PICS.

Avançons dans l'enseignement de Lacan. L'imposition du «plus un» dans la structure, nous la retrouvons plus tard avec le nœud borroméen.

Facile à définir : 3 ronds de ficelle, 3 tores, 3 «consistances», noués ensemble de façon telle que la rupture de l'un quelconque des 3 entraîne le dénouement des 2 autres: « nœud normal», dénouement psychotique, telle est la première présentation de la thèse.

Cette façon de nouer exclut ou rend implicite un quatrième terme, par exemple le concept freudien de réalité psychique donc du 3 impliquant du 4. Mais bientôt & ce quatrième reparaît explicitement dans la suite de l'enseignement de Lacan, pour se nouer aux trois autres : ce quatrième sera tout à tour, Nom du Père, Symptôme, etc...

J'ai tenté d'indiquer, juste avant, une des voies d'approche de la conception de l'ICS freudien, en résumant le développement d'une partie encore inexploitée de l'enseignement de Lacan, en voici maintenant une autre, suggérée par le nœud borroméen:

Si l'accès au Réel lacanien, sans lequel il n'y a nulle approche possible de l'ICS, c'est l'écriture, comme le prétend Lacan, si la logique est bien ce qu'il en dit : une science du Réel, alors l'impossible à écrire (il faudrait faire valoir ici la distinction entre «écrit» et «écrire») autrement dit le naufrage du binaire, ou encore l'impossible en toute logique, peut être conçu comme un *connecteur ternaire* irréductible à des connecteurs binaires, soit tout à fait ce que tente de représenter la « mise à plat» du nœud borroméen.

Mise à plat, pour dire soit autre chose qu'une écriture, soit une écriture en une autre acception (autre que celle qui a cours, en tout cas, aussi bien en logique que dans toute recherche d'histoire de l'écriture).

Il y a certains textes de Freud qui ne peuvent guère se lire sans de telles clés. Par exemple «*Inhibition, Symptôme, Angoisse*», dont Lacan modélise le rapport des trois termes précisément avec le nœud borroméen.

Il y a d'autres textes, ceux de la Métapsychologie notamment, par exemple «*Pulsions et destin des pulsions*» où transparissent, dans le choix même du mode d'exposition, des embarras qui semblent révéler chez Freud le défaut du maniement d'un tel impossible connecteur ternaire. Il en résulte, dans le texte, un certain nombre de déductions contradictoires, du fait, par exemple, que les trois couples successivement envisagés par Freud : Sujet (moi) - objet (monde extérieur), plaisir-déplaisir, actif-passif, sont traités deux par deux plutôt que « connectés » à 3, et traités dans leur ternarité première. On peut ainsi, de façon tout à fait soutenable, être amené à rectifier le texte même de Freud, et le déloger enfin de la position canonique où le cantonne la tradition. J'ai développé ce point l'année dernière, au cours de l'enseignement d'un cartel dont je faisais partie, qui s'était constitué spécialement pour remettre à l'épreuve, dans les conditions actuelles, cet ancien projet de «cartels d'enseignement».

Parmi les questions rencontrées au cours des approches que je viens d'évoquer, outre celles qui ont trait à la clinique des psychoses proprement dites, ou de ses «équivalents élémentaires» : hallucinations, acting out etc., essentiels à la construction d'une théorie des névroses de transfert et qui peuvent surgir, sous certaines conditions, dans la cure analytique elle-même, il y a celles, qui nous concernent tout spécialement ici, qui ont trait à la formation de l'analyste.

L'institution analytique: l'« au moins trois» de l'origine, plus une: la formation de l'analyste.

Lorsque Lacan évoque, dans la proposition de la Passe, «le Réel en jeu dans la formation de l'analyste», et quand il ajoute que «les sociétés de psychanalyse existantes se fondent sur ce Réel», c'est de cela, selon moi, qu'il s'agit : du «3 plus 1» de l'origine, comme solution du paradoxe de l'analyste premier.

J'ajoute que les « concrétions » de ce Réel, seraient ces petits groupes qui ne fonctionnent pas ensemble, ces sortes d'indivis, qu'il s'agissait de cartelliser. Peut-on les considérer comme des symptômes? En tous cas, bien après qu'ils se soient parés de ce nom de Cartels, on les retrouvait à la même place, dans les mêmes fonctions, après la dissolution de l'E.F.P. Il n'y aurait pas eu cartellisation ou borroméénisation: le collier lacanien retenait à lui seul chacune de ces perles de culture.

Cela peut tenir à l'effet d'une insurmontable résistance, ou bien à l'impossibilité de penser des formes concrètes pour de telles abstractions, ou encore à la forme institutionnelle de E.F.P.

C'est cette dernière hypothèse qui nous - retour du «nous» - est apparue devoir être traitée avant les autres. Notre idée - intenable expression - était donc d'expérimenter une cartellisation de ces petits groupes qui se nommaient eux-mêmes Cartels. Se nommer soi-même, se conjoindre en nommé-nommant, père-fils, fils-père: voir plus haut l'énoncé du fantasme cité. Comment s'imaginer que, s'il est effectivement nécessaire de nommer pour que le nommé existe, ce serait aussi suffisant! Cela rejoint ce que j'ai juste effleuré à plusieurs reprises, ce que je nomme la « réduction hystérique» (cf. premier exposé de cette question par J. Nassif au cours des journées d'étude des C.C.A.F. Novembre 1984). Cela rejoint aussi la production des Suffisances, tout autre que la production de l'analyste à la place où nous l'avons fait jouer: on peut se reporter à la page 480 des *Écrits* pour s'en convaincre.

Que ces petits groupes soient disposés à prendre le risque de cette cartellisation, impliquait leur acceptation d'être délogés de leur position défensive, par exemple, en remettant en question leur dénomination de « cartels», ou encore en renonçant à leur prétention à être composés, pour la plupart, d'analyses-assurés-de-l'être: L'assurance d'être analyste n'est que la forme développée de l'abréviation «Suffisance». Il s'agissait, en somme, de rien moins que de renoncer à la hiérarchie du cursus traditionnel.

C. Dumézil vous rapportera comment le retour à cette forme de hiérarchie s'est manifesté dans ces groupes résultant de la dissolution, et continue à menacer leurs associations. Les avatars de la formation de ces associations ont constitué pour nous (Nous, cette fois-ci) les arguments d'une politique de l'analyse qui nous soit commune. Cette politique imposait la mise en jeu d'une institution où Cartels et Passe soient à nouveau expérimentés et où serait laissée à chacun le choix des modalités et la responsabilité de sa participation à l'enseignement de la psychanalyse (une participation individuelle donc, que le cartel d'enseignement était suppose' favoriser). En retour, il appartenait à l'association d'infléchir sa politique de l'enseignement et l'organisation de la vie de l'association en prenant

acte des effets produits par des initiatives individuelles.

Depuis la fondation de notre association, quatre cartels au moins se sont formés pour:

- mettre à l'épreuve la formule du cartel d'enseignement (2)
- analyser les effets de confrontation d'un cartel avec un public (3)
- et, pour deux d'entre eux, reconstituer l'histoire du concept de cartel chez Lacan, et recenser les modalités de son application. (4) (5)

Un certain nombre de conclusions peuvent déjà être dégagées, des axes de recherches précisés

1) Le cartel ne peut être obligatoire, sa formation doit rester aléatoire: nous en avons maintenant l'expérience. Les effets de la tentative autoritaire de sa réglementation dans les derniers mois de l'E.F.P. nous avaient permis de le supposer.

2) La problématique du «plus un» n'est pas réglée par un retournement du projet initial (où l'on pouvait comprendre que le «plus un» - une personne en chair et en os - conviait quelques partenaires pour traiter avec lui d'une question qui lui tenait à cœur). Ce retournement - soit au moins trois conviant un quatrième à leur servir de plus un - n'a fait que recruter des moniteurs ou des parrains, en risquant de produire le retour au conformisme que l'enseignement de Lacan dénonçait et que le cartel était supposé prévenir.

3) La raison de la limitation du nombre des participants d'un cartel à 6, c'est à dire à un petit nombre, un nombre fini, reste à préciser.

Lacan a donné à ce sujet une indication au cours des journées des Cartels : les communautés religieuses, spécialement celles d'origine «judéo-chrétienne», seraient réticentes à cette limitation du nombre. «Il semble qu'il n'y ait pas de limite à ce qu'elles puissent représenter».

Aristote fournit aussi, avec son argument du troisième homme, c'est à dire un troisième plus un, plus un, plus un... une indication sur la fonction de la trinité originelle: l'engendrement de l'infini.

On peut repérer à cette occasion au moins deux traitements différents du transfert: l'un utilise le transfert aux fins de la perpétuation d'une pratique (religieuse entre autres), l'autre, l'analytique, vise par son traitement à assurer la finitude de sa pratique.

4) Que dire enfin de la forme institutionnelle la plus adéquate à la mise en jeu du cartel?

Les cartels ne pouvaient-ils fonctionner, ou ne pouvaient-ils que fonctionner dans le cadre d'une association où l'enseignement d'un seul constituait la référence essentielle?

Ou encore, si les formes institutionnelles de type autocratique ou oligarchique ne conviennent pas, ou ne conviennent plus, qu'est-ce qui prouve que la démocratie convienne mieux, même si elle procède d'une assemblée composée de non-analystes, d'analysants et d'analystes de tous «niveaux de cursus», même si l'on tente d'éviter ainsi une démocratie de maîtres antiques?

(2) C. Conté, N. Kress-Rosen, P. Lavalley, J. Nassif, A. Rondepierre, D. Saadoun. (3) E. Decock, J.C. Gross, N. Hamad, L. Maes, J. Mussetta. (4) C. Conté, C. Dumézil, M.N. Gaudé, R. Grimberg, A. Rondepierre. (5) H. Aumont, H. Drouot, A. Jezequel, P. Salvain, D. Simonney.

Ces questions restent posées, c'est bien pourquoi notre projet institutionnel, en tout état de cause, devait adopter un caractère expérimental et fixer sa durée maximale de fonctionnement : ce fut six ans.

Concrètement la visée de la cartellisation est de favoriser des productions individuelles d'où puisse résulter une politique commune de l'analyse, soit exactement le contraire de ce que produisent ces petits groupes, les indivis dont j'ai parlé : productions collectives (réduisant des enseignements de référence à des catéchismes) pour politiques individuelles, magouilles pour tout dire.

Il ne s'agit là, bien entendu, que de proposer une performance, pour ne pas parler d'idéal, ou, pour reprendre la formule lacanienne « du mathème possible de la psychanalyse », d'énoncer qu'il y a une politique *possible* de l'analyse.

C'est cette démarche que notre «cartel» en vint à proposer aux petits groupes laissés en plan par la dissolution de l'E.F.P.

A C. Dumézil, à partir de ce point, de reprendre maintenant son récit.

C. DUMÉZIL : Après la lettre de notre cartel, datée du 1er Février 1981, qui, évoquant un «troisième temps» pour la psychanalyse, tentait de donner un contenu positif à la situation, vient à l'esprit la question: comment la nécessité de ne plus référer le discours et la pratique de la psychanalyse à un transfert sur un nom propre qualifiant allait-elle ouvrir la voie à ce qui s'est passé par la suite?

Notre réponse de Février 1981 est tout à fait liée aux événements de l'année précédente et à la réflexion individuelle ou collective qu'ils requéraient. Ce que l'on a appelé le «travail de dissolution» de l'EFP comportait à la fois un aspect politique et un *Durcharbeiten* analytique. Certains étaient plus intéressés par le premier aspect, d'autres, dont nous étions, par le second.

J'avais écrit avant l'assemblée du 27 Avril 1980 de l'EFP (**Delenda**, bulletin temporaire, N° 3) en faveur de cette dissolution décidée par Lacan le 5 Janvier 1980:

«Dans leur plus grand nombre, les membres de l'EFP avaient investi dans l'École, comme dans leur engagement analytique, du temps, de l'argent, du travail, de l'amour... L'histoire de l'École est liée pour beaucoup celle de leur analyse. Sa destruction est ressentie par eux comme un global désaveu de ce cadre dans lequel ils se sont autorisés devenir analystes. C'est surtout que ça résiste, me semble-t-il, la dissolution, personne n'étant véritablement attaché à la lettre de la loi de 1901, ni solidement ficelé, si analyste, au giron maternel de l'institution.

Répétons l'évidence : une chose est l'institution, une tout autre est l'effet de sujet dans le procès analytique. Dans l'analyse, rappelait Lacan, l'histoire est une autre dimension que celle du développement. Elle ne se poursuit qu'en contretemps du développement.

Un contretemps, en effet, cette dissolution, salutaire pour décoller de l'amour, en rappelant opportunément que le signifiant se définit comme agissant d'abord comme séparé de sa signification.

Un contretemps, comme la passe, pour certains, qui fit effet de dissolvant! Expérience à réinventer sans doute dans ses modalités, mais à poursuivre, souhaitons-nous. »

La dissolution acquise le 27 Septembre 1980, le politique va se déployer de la façon la plus crue durant le dernier trimestre 1980 et début 1981. Sur l'histoire de cette crise, entre Octobre 1980 et juin 1981, on pourra consulter le livre de C. Dorgeuille, publié en 1981, sous le titre «La seconde mort de Jacques Lacan

Quels que soient le crédit, les intentions ou les sympathies des personnes prises, happées en quelque sorte par les enjeux de pouvoir et/ou du transfert pur et dur, une certitude : le «politique » prend le pas sur l'analytique et nous n'étions pas d'accord. L'état de santé de Lacan ne lui permettait plus d'intervenir que par des silences, interprétables au gré de chacun, des ukases ou des appels à l'amour de transfert transmis par courrier plus ou moins à propos depuis des coulisses infranchissables. Un climat s'installe, incompatible pour nous avec la tenue d'un cap même dans le quotidien de la pratique analytique.

Pour s'inscrire dans cet insoutenable, que certains habillaient du nom de réel, peut être fallait-il n'être pas analyste, ne l'être pas encore ou ne l'être plus, ou encore ne l'être que référé à un seul nom propre qualifiant: question justement que dans sa lettre du 5 Janvier 1980, Lacan avait invité à traiter notamment par la dissolution.

Quoiqu'il en soit, l'immense majorité des membres de l'EFP (AE ou MIE) poursuivant le *Durcharbeiten* relancé le 5 Janvier ne trouve d'autre voie que le dégagement : démissions en série de la Section Clinique, de la Cause Freudienne ou de l'École de la Cause du début janvier 1981 à fin Février 1981 :

- le 16 janvier 1981, démission de la Section Clinique de Czermak, Nicolle Kress-Rosen, Rondepierre, Simatos.

- le 20 Janvier 1981, ayant aussi suspendu ma participation à la Section Clinique, j'interviens auprès du directoire de l'ECF pour souligner les circonstances défavorables au travail analytique et l'inviter à en tirer les conséquences. J'indique également, dans une lettre à J.A. Miller que je ne suis pas pressé de voir l'héritage scientifique de Lacan pris aux rets d'une structure institutionnelle.

A partir de la mi-janvier 1981 donc, ceux qui s'étaient refusés non pas « à poursuivre avec Lacan», tragiquement empêché', mais à cautionner une institution qui faisait de ce nom, un signe, un emblème, légalement sans doute, mais nécessairement t& ou tard illégitimement puisque à l'abri de tout désaveu du commandeur statufié, se réunissaient très régulièrement pour examiner la situation et rechercher ensemble quelles pourraient être les mesures d'organisation propres à rassembler les analystes dispersés.

Dans ces réunions nous avions le sentiment d'être tous engagés dans la recherche d'une solution originale à apporter, le moment venu, pour la création d'une institution seconde par rapport à l'EFP et différente de l'ECF. Certains pensaient que cette recherche méritait d'être menée en prenant tout le temps nécessaire, d'autres étaient plus soucieux de constituer assez rapidement, peut-être pas une institution mais un rassemblement organisé opposable au déploiement d'une association dans laquelle personne ne se reconnaissait. Ce pragmatisme pouvait aller jusqu'à dire qu'il fallait une institution, n'importe laquelle, pour faire face à l'ECF.

Il y avait assurément dans ces réunions des analystes proches de Lacan, formés par lui, qui avaient occupé des fonctions dans l'ex-EFP, et dont le sentiment était qu'il leur incombait la responsabilité, ou la mission, d'occuper une place laissée vacante, pour, d'une part, empêcher que l'enseignement de Lacan ne soit édulcoré ou dévoyé, et d'autre part soutenir les enjeux de cet enseignement, dont nous étions tous solidaires et à l'endroit duquel la plupart d'entre nous s'estimaient redevables.

Ces observations résultent de la participation de notre cartel, entre la mi-Janvier 1981 et le début Mars 1981, à deux types de réunions entre «démissionnaires» ainsi qu'à la suite des événements.

Deux groupes différents se réunissaient chaque semaine de façon informelle, sans que l'on sût précisément à l'initiative de qui et pourquoi deux groupes. Il y avait un groupe dit des «jeunes» et un autre groupe formé de plus anciens. Nous fûmes admis dans l'un et l'autre, un certain nombre d'autres « anciens » fréquentant aussi le groupe des «jeunes».

Notre cartel soutenait la nécessité d'une plateforme la plus large possible pour toute initiative fondatrice et, notamment, demandait la réunion des deux groupes. La réticence de certains, arguant du niveau différent de formation entre «jeunes» et «vieux» et donc de la difficulté à mettre les uns et les autres au même niveau de responsabilité, nous amena à proposer une procédure censée élargir le plus possible le regroupement d'éventuels fondateurs et tester la capacité réelle ou le désir, comme on voudra, des « anciens » pour mettre en acte cet élargissement. Ce fut un échec démonstratif.

La procédure consistait en ceci: que chaque « ancien», nous étions 22, désigne, en plus de son nom, cinq autres noms de son choix. De la liste ainsi établie, seuls devaient être retenus les noms qui feraient l'unanimité.

La réponse fut une liste de quinze noms, soit moins que ce que pouvait aligner chaque groupe séparément.

Échec démonstratif disais-je d'une bizarre soirée, assez sauvage, qui s'était déroulée cependant selon un protocole indiqué à l'avance et auquel chacun avait donné son accord.

De même que personne ne songeait, au vu du résultat, à soutenir la validité de cette procédure expérimentale.

Mais la reprise des discussions sur une autre base, la plus large possible, prévue pour la prochaine réunion, fut rendue caduque par l'annonce abrupte, quelques jours plus tard, le 7 Mars 1981, de la création du CERF, à l'initiative de trois de nos collègues, sans concertation avec leurs partenaires de la veille.

Censée pallier l'impasse constatée par l'application de la procédure décrite, l'initiative des trois ne résolvait pas mieux la question de la plateforme fondatrice puisque, au lieu de les réunir, elle contraignait ceux que j'ai appelés les démissionnaires de l'ECF à prendre chacun sa route, tant était patent, à défaut d'un projet commun, crédible entre les trois, que le contrat proposé par le CERF n'irait pas au terme qu'il s'était fixé.

Notre Cartel ayant eu à se déterminer par rapport à la création du CERF, on constata, au terme de discussions internes, cette fois plus difficiles, qu'aucun de nous ne pensait pouvoir situer son travail dans le cadre du CERF. C'est ce que nous exprimâmes publiquement le 26 Mars 1981 à la réunion que nous avions proposée à l'Hôtel Port-Royal, en indiquant nos options de travail, prioritaires à nos yeux par rapport aux soucis fondateurs essentiellement polémiques de quelques autres.

Nous y allâmes d'un pas de plus à la rentrée 1981 après une autre réunion, le 21 Octobre 1981, rue de l'Estrapade, par la proposition d'un enseignement, associant un plus grand nombre de personnes que les membres de notre cartel.

A ce point je soulignerai que le cartel en question ne saurait être considéré comme *le* cartel constituant originel : Cartels Constituants n'a pas de singulier. Notre cartel était certes porteur d'exigences éthiques et théoriques, mais celles-ci étaient partagées par beaucoup d'interlocuteurs de l'époque le plus souvent regroupés eux aussi à quelques uns - d'où cheminait toujours cette idée de fondation collective à partir d'une assemblée nombreuse de

personnes intéressées par la psychanalyse.

Mais revenons à ces enseignements de l'année 1981-1982 annoncés rue de l'Estrapade selon la note et le programme que nous reproduisons en annexe. Domicilies 84, rue de Grenelle, dans les locaux de la Société Nationale d'Horticulture, ils regroupent D. Chauvelot, C. Conté, C. Dumézil, G. Le Gaufey, R. Lévy, J. Nassif, E. Porge, A. Rondepierre, M. Safouan et C. Simatos. Bien que non institutionnalisés, on nous appelle déjà les Cartels Constituants (ou plus familièrement «les horticulteurs»!).

Il appartient à nos auditeurs d'apprécier ce que ces enseignements tentaient de transmettre. Mais au delà de leur contenu ils avaient pour nous, semble-t-il, une double fonction :

- d'abord prendre la décision d'enseigner au lieu d'instituer, ou plutôt avant de le faire, était un moyen de mettre à l'épreuve la consistance de nos positions. C'était aussi le parti pris de jouer avec le temps, ce qui relèvera d'une démarche que l'on peut dire, après coup, avoir été heureusement stratégique : elle a permis de faire apparaître les différences, les nuances théoriques entre partenaires d'une façon infiniment plus sérieuse qu'au cours d'assemblées constitutives.

- ensuite, enseigner, hors institution, pour ceux qui s'y risquaient alors, répondait à une exigence: presque comme un travail de deuil, nous avions besoin de nous éprouver, dans le champ freudien et lacanien, personnellement. Les élèves de Lacan qui se trouvaient là prendre la parole dans ce champ, hors de la caution de Lacan ou de l'abri de l'EFP, n'entendaient le faire ni en tant qu'héritiers ni en tant qu'orphelins. Là où Lacan a pu dire qu'il parlait à son séminaire d'une place d'analysant, peut-être que les personnes qui engageaient un enseignement dans ces circonstances difficiles le faisaient d'une place de «passant», ce terme désignant ici non un moment de leur aventure analytique mais un moment décisif pour eux de leur rapport à l'histoire du mouvement psychanalytique.

Les Cartels Constituants, en tant qu'association, se sont donnés statutairement un terme, voulant ainsi affirmer leur caractère expérimental et donc temporaire.

Au bout de six ans, quatre maintenant, l'Association devra se dissoudre sans préjuger d'une suite après la dissolution, cela dans un but d'examen, de bilan concernant ce qu'elle serait parvenue à apporter, non seulement à ses adhérents, mais à la collectivité analytique sur cette question brûlante d'une institution pour la psychanalyse.

Mais ce bilan que nous allons de toute façon faire d'ici quelques années, il aurait à nos yeux une toute autre portée s'il pouvait être partagé avec celui d'autres groupes contemporains qui se risqueraient donc, avec nous, à remettre en question sinon à plat les modalités particulières de leur expérience institutionnelle : qu'on se déprenne donc de la certitude de détenir le bon filon, celui dont sortirait l'or pur d'une vérité, que l'on crédite d'autres groupes que le sien de soutenir un enjeu honorable! Cela n'empêche d'aucune façon de poursuivre le plus avant possible son projet spécifique.

L'oecuménisme n'est certes pas une démarche analytique, mais si le soutien d'une position ou d'un principe théorique suppose la fermeté requise pour tenir un cap, il ne saurait dispenser ses tenants d'une référence tierce, au sens analytique, tant est faible la distance qui sépare la politique de l'inconscient et la politique politicienne des associations de psychanalystes; comme un enseignement, un programme de recherche - et c'est bien comme

tel que les C.C.A.F. ont conçu leurs statuts et leur fonctionnement - se juge à ses conséquences.

La survie de la psychanalyse, non comme objet de culte, de pouvoir ou de commerce culturel (enjeu de guerres religieuses ou territoriales d'avance perdues pour tous sous le regard gêné, attristé ou ravi des nomenklatura de la philosophie, des sciences des arts et des lettres) mais comme pratique irremplaçable dans le champ de la pensée et du langage, comme thérapeutique possible et crédible dans l'éventail ouvert de leurs désordres, vaut bien un tel débat.

Mais revenons à l'actualité des C.C.A.F. en tant qu'institution à l'œuvre : on le sait, nombreux sont les analystes pour penser que l'institution, non seulement n'est pas nécessaire, mais qu'elle est dangereuse, voire qu'elle va à l'encontre de l'objet de la psychanalyse.

Nous avons adopté une position inverse, non sans nous être posé très sérieusement la question, et pour nous être aperçus qu'il y avait sans doute lieu de distinguer, dans la reprise de ce terme d'institution, dont l'acception habituelle n'est peut-être pas, en effet, bien adéquate à l'objet psychanalyse, deux aspects différents:

- d'une part, le regroupement des psychanalystes en association.
- d'autre part, en rapport avec l'opération psychanalytique elle-même, ce qu'il y a de symbolique dans son acte.

L'association, avec les effets de groupe qu'elle entraîne, est du côté de l'imaginaire. Ce que nous appelons institution, avec sa référence à une règle du jeu, est du côté du symbolique. Or la cure analytique suppose elle-même une règle du jeu. Les protagonistes qu'elle met en présence ne sont qu'apparemment au nombre de deux... Us sont en fait au moins trois. Ne serait-ce qu'en ce sens on voit que la cure analytique a un référent institutionnel. Dès lors, et en ce sens, une institution psychanalytique nous paraît aller de soi pour ce qui est de mettre à l'épreuve toute question sérieuse concernant la psychanalyse et sa pratique.

J'indique une raison supplémentaire qui nous fait considérer comme nécessaire une institution pour la psychanalyse, qui tient au parti que nous avons pris, pour nous poser ces questions sérieuses concernant la psychanalyse et sa pratique, de réinvestir ces signifiants majeurs dans l'institution proposée par Lacan, que sont le cartel et la passe. Or il nous semble qu'on ne saurait faire fonctionner ni le cartel, ni une procédure de passe en dehors d'une institution. Nous reviendrons là-dessus dans les prochaines issues de la « *Tribune* », de même que sur le point où nous en sommes deux ans après la fondation des C.C.A.F.

A quelle aune mesurer les résultats, s'il y en a eu, de cette fondation et comment apprécier son bien fondé ? Il est bien trop tôt pour s'y risquer mais je pense pouvoir dès maintenant donner mon opinion : des résultats existent. Les rouages de l'institution - cartel, passe, mais aussi enseignement et admission - fonctionnent de façon régulière et significative. Les enjeux de pouvoir n'ont pas été absents, mais l'organigramme de notre institution a jusqu'à présent toujours permis que les tensions et affrontements soient non seulement verbalisés, mais traités autrement que sur le mode habituel du pur et simple rapport de force aboutissant à l'exclusion ou à la scission.

J'indiquerai, pour conclure cet entretien, que je pense aussi que nous n'avions pas vraiment le choix.

Il y avait inscrit en filigrane de l'EFP, comme en pointillé, le découpage des différents regroupements qui ont vu le jour sous forme d'associations. Je ne serai donc pas loin de

penser que, si élaborés ou astucieux que nous paraissent nos propres modes de fonctionnement, d'autres options témoignent aussi logiquement de la façon dont un certain nombre d'autres analystes ont recueilli et fait travailler pour eux et pour d'autres l'enseignement de Freud et de Lacan.

Cette appréciation constitue pour moi une incitation pressante et à poursuivre les buts que nous nous sommes assignés aux Cartels Constituants et à trouver progressivement les voies, comme je l'ai déjà dit, d'une mise en commun des enseignements de nos diverses expériences.